

LE NOUVEL ÉLAN

fait le point.

LA GESTION HASARDEUSE DES FINANCES DE LA COMMUNE
menée par Xavier MARTIN,
maire de Trégastel

n°1 - Octobre 2025

LE NOUVEL ÉLAN vous informe que les investissements décidés par **Xavier MARTIN**, maire sortant de Trégastel (à savoir : les cabines de bain, la « Maison de la mer » et la route de Trébeurden), **VONT DOUBLER L'ENDETTEMENT** de la commune.

Le Maire a toujours déclaré que la situation financière de la commune était... « *saine* ».

Accordons-lui ce constat, mais seulement pour la période s'étendant de juillet 2020, début de son mandat, (*cf. rappel ci-contre*) à fin 2024.

Car, depuis fin 2024, les comptes dérapent avec d'**importants dépassements de budget**, notamment pour ces projets :



route de Trébeurden

3,1 M€ dont 1,9 M€ payé par la commune



Cabines de bain

1,4 M€ entièrement payé par la commune



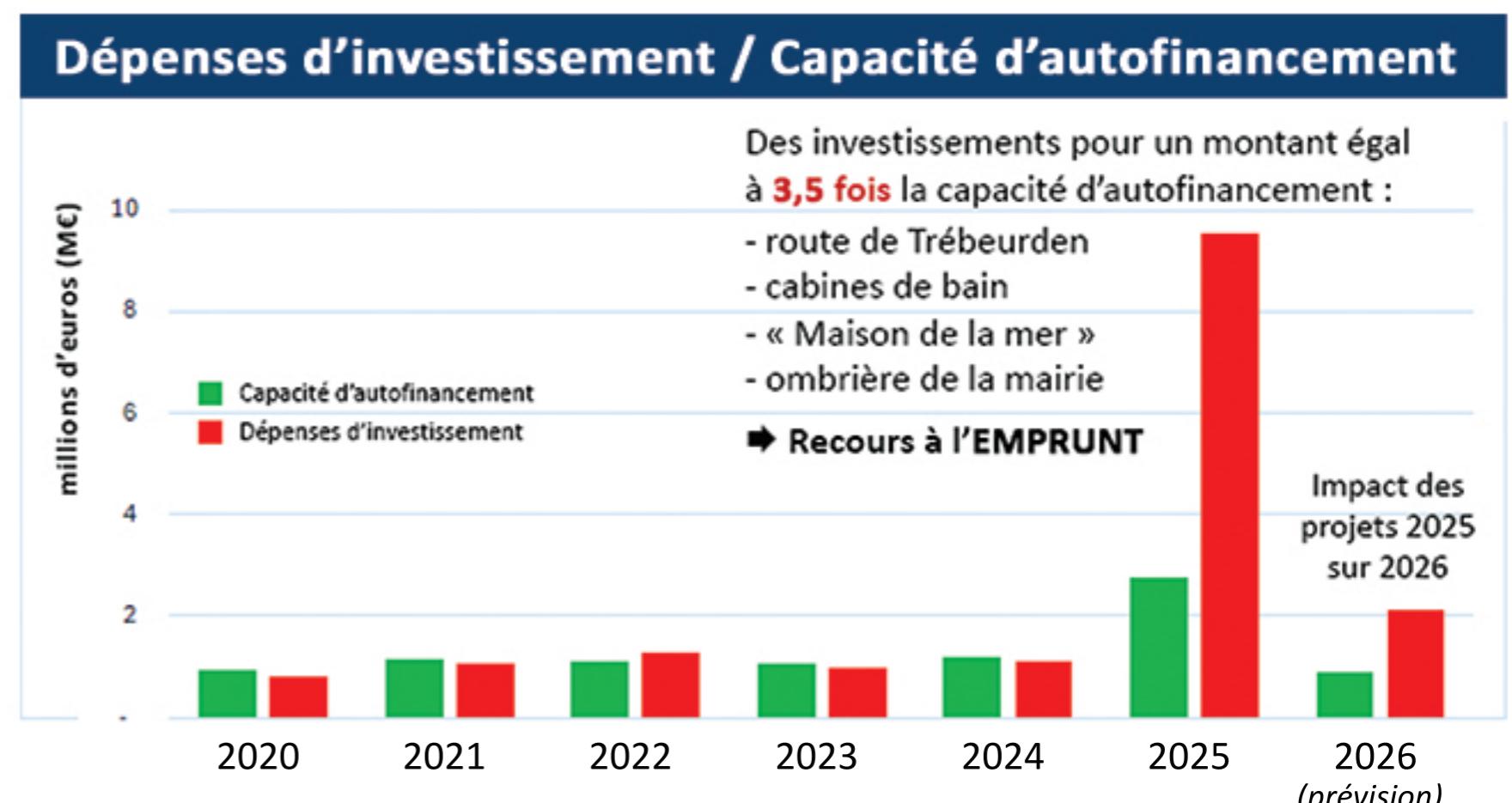
« Maison de la mer »

2,9 M€ dont 2,3 M€ payés par la commune

En effet, sur le budget 2025, le Maire a fait valider par le Conseil Municipal de nombreuses dépenses dont on ne découvrira le véritable impact... **qu'après les élections de mars 2026 !**

Aussi, grâce aux informations disponibles en Préfecture, sur les sites du Gouvernement ou présentées en Conseil Municipal, **LE NOUVEL ÉLAN** est en mesure de reconstituer les comptes de la commune et sa trajectoire d'endettement sur la fin du mandat de Xavier MARTIN.

Le graphique ci-contre confirme la dangereuse dérive des comptes : Xavier MARTIN a lancé pour **plus de 8 millions d'euros** (8 M€) de travaux sur la seule année 2025, alors que les réserves de la commune n'étaient que de 2,7 millions.



► **L'emprunt se révèle alors inévitable pour compenser les dépenses.**

La situation est encore plus dégradée que ce qui avait été initialement présenté aux habitants de Trégastel !

Un emprunt supplémentaire, à rembourser sur plusieurs décennies, sera donc à la charge des habitants de Trégastel.

Les dépenses qui ont été engagées en 2025 auront inévitablement un impact sur 2026 et bien au-delà.

La « maison de la mer » ne coûtera rien aux Trégastellois.

Engagement du maire Xavier MARTIN lors du Conseil Municipal du 17 avril 2024

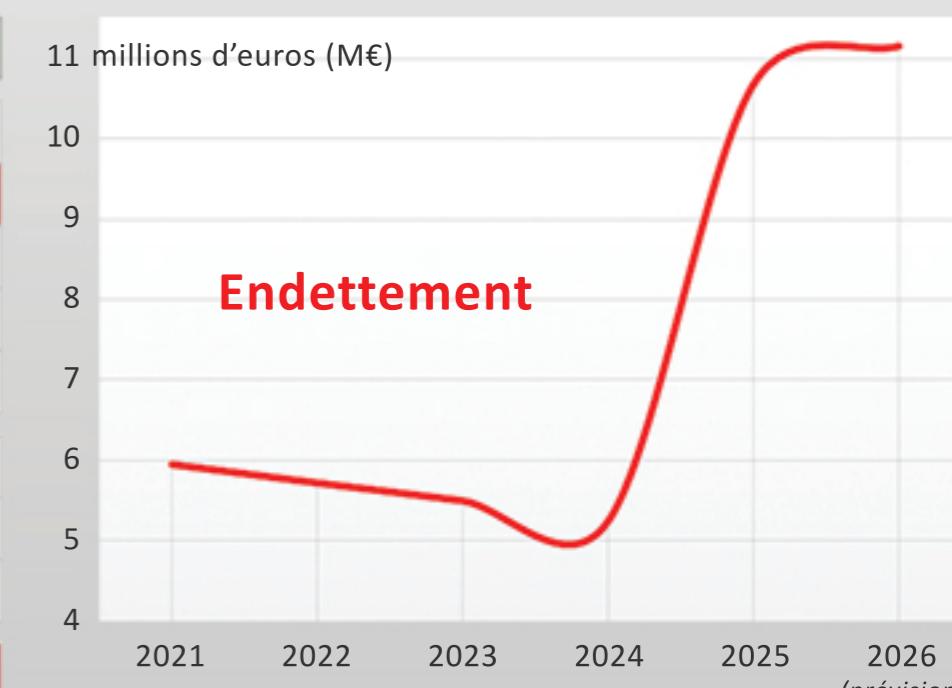
En effet, le montage financier de la « maison de la mer » prévoyait qu'aucune dépense ne serait portée par la commune.

Le projet était annoncé être financé par un investisseur privé... qui n'est toujours pas là.

Et qui ne viendra pas.

Nous vous alertons dès maintenant, car la réalité des chiffres ne sera publique qu'après les élections de mars 2026 !

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Prév. 2026
Recettes d'investissements	1 166 000	1 674 000	1 183 009	1 259 000	1 369 000	9 621 529	2 203 000
Emprunt	-	37 000	9	-	-	5 700 000	900 000
Subventions	238 000	137 000	10 000	84 000	28 000	1 108 529	-
Autres	4 000	340 000	57 000	92 000	152 000	53 000	403 000
Autofinancement	924 000	1 160 000	1 116 000	1 083 000	1 189 000	2 760 000	900 000
Dépenses d'investissements	800 000	1 057 000	1 289 000	999 000	1 113 000	9 551 000	2 126 000
Équipements	545 000	827 000	1 059 000	757 000	858 000	9 285 000	1 700 000
Remboursement emprunt	255 000	230 000	230 000	242 000	255 000	266 000	426 000
Endettement	6 126 000	5 944 000	5 714 000	5 492 000	5 237 000	10 671 000	11 145 000



La gestion hasardeuse de Xavier MARTIN : une forte augmentation des dettes pour les Trégastellois !

Face à cela...

LE NOUVEL ÉLAN propose :

- ✓ la TRANSPARENCE DES BUDGETS avec les Trégastellois ;
- ✓ une CONSULTATION SUR LES PRIORITÉS à mettre en œuvre pour votre confort.

Avec un effort de planification et du bon sens, nous parviendrons à investir dans les années à venir, en devenant très rigoureux sur la conduite des projets.

LE NOUVEL ÉLAN ambitionne pour les Trégastellois de :

- ✓ restructurer le cœur de ville pour plus de convivialité ;
- ✓ rénover les aménagements routiers pour plus de sécurité ;
- ✓ conduire une politique active du logement pour attirer de nouvelles familles ;
- ✓ développer le commerce ;

tout en privilégiant le bien-vivre à Trégastel, tout au long de l'année.

Les priorités budgétaires seront décidées **POUR** les Trégastellois.

LE BON SENS : ENSEMBLE, MAINTENANT, POUR TOUS !



Sources des données :

2021 à 2023 : impots.gouv.fr (redirection depuis <https://le-nouvel-elan.fr/impots>)

2024 : Délibérations du Conseil Municipal.

2025 : Évaluation sur la base des délibérations du Conseil Municipal avec les hypothèses suivantes : pas de projet Sainte-Anne avant la fin du mandat, pas de projet Chapelle de Golgon en 2025.

2026 : Calcul selon les engagements pris en 2025, sans nouvelles dépenses.